

# Centre National de la Propriété Forestière Bretagne - Pays de la Loire

L'établissement public au service du développement  
de la gestion durable des forêts privées



*à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain*





# LE CENTRE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

## Un établissement public au service des propriétaires forestiers privés

Le CNPF Bretagne - Pays de la Loire est l'une des 10 délégations régionales du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), établissement public placé sous la tutelle des ministères chargés de l'environnement et de l'agriculture. Ses principales missions sont les suivantes :

- **orienter** la gestion des forêts privées, notamment par l'agrément des documents de gestion durable ;
- **conseiller** et former les propriétaires forestiers, réaliser des études pour préparer la forêt privée aux défis à venir ;
- **regrouper** la propriété privée afin de mutualiser la gestion.

D'une façon plus générale, le CNPF s'implique dans l'aménagement des territoires et les politiques rurales.

## Un organisme professionnel

Le CNPF Bretagne - Pays de la Loire est administré par des propriétaires forestiers élus qui en orientent l'action, dans le cadre de la politique forestière définie par les lois et règlements.

Les élections professionnelles de mars 2017 ont été l'occasion de mettre en place une fusion volontaire des deux CRPF de Bretagne et des Pays de la Loire. La composition du Conseil de Centre du CRPF Bretagne - Pays de la Loire est la suivante :

- Président :**  
M. Gaël REILLE
- Vice-Présidents :**  
MM. Antoine d'AMÉCOURT, Antoine de COUESNONGLE, Serge de POIX.

- Conseillers titulaires :**  
MM. Cyril BENARD, Jean-François COURCOUX, Guy de COURVILLE, Henry-Georges de DREUZY, Éric de JENLIS, Jean-François de RAMECOURT, Henry d'OYSONVILLE, Bertrand RAYSSIGUIER et Jean-Etienne RIME.

- Conseillers suppléants :**  
MME Christine DEBUE, Sylvie LEROUX, Hélène MESNIL, Marine TAILPIED et Marie-Hélène VAN DEN BROEK.  
MM. Jacques Yves BOUGET, Bernard d'HARCOURT, Alain de KERNIER, Bernard GENOUEL, Stéphane du PONTAVICE, Roger POURIAS, Xavier ROQUET MONTEGON et Éric SALMON.

- MEMBRES DE DROIT :**  
Les présidents des Chambres régionales d'agriculture de Bretagne et des Pays de la Loire, représentés respectivement par MM. Didier GOUBIL et Laurent LELORE.

- Représentants du personnel :**  
Titulaire : M. Landry ROBIN, suppléant : M. Jean-Pierre DROUGARD.

## Des équipes présentes dans tous les départements

Outre son siège à Saint-Herblain, près de Nantes, et son siège secondaire à Rennes, le CNPF dispose d'antennes départementales réparties sur l'ensemble des régions Bretagne et Pays de la Loire. Les équipes comptent 35 personnes, dont 28 techniciens et ingénieurs (voir contacts en dernière page).

Le budget annuel s'établit à près de 2,4 millions d'euros. Les ressources proviennent pour 41 % d'une dotation de l'État, 27 % d'une part de la taxe additionnelle sur le foncier non bâti (forestier) et de 32 % de ressources externes (Europe, collectivités territoriales...). Les dépenses sont essentiellement constituées par les charges de personnel.



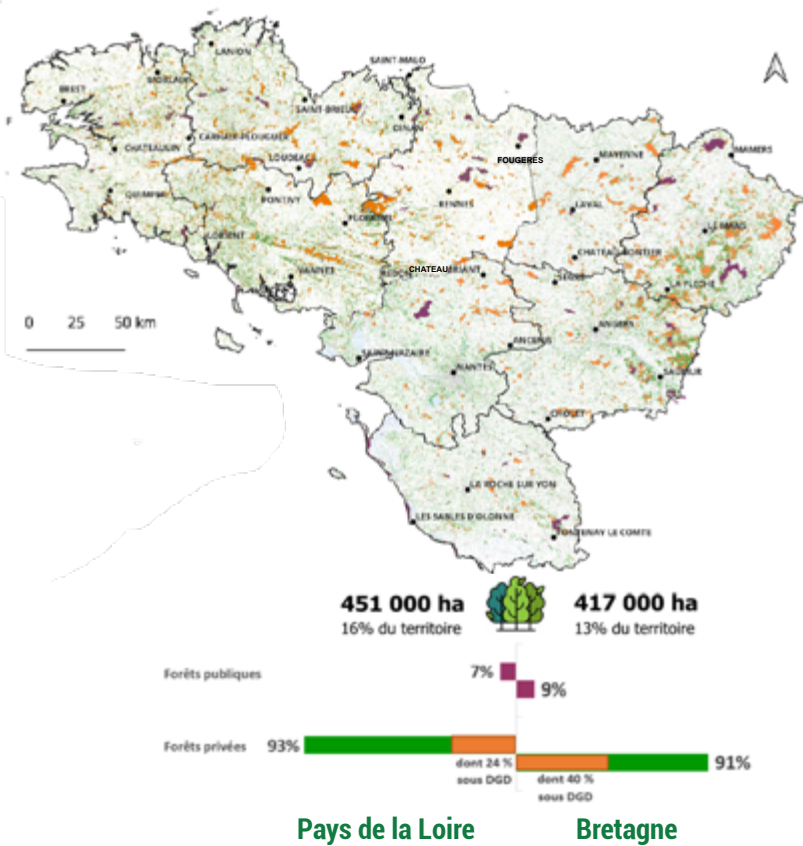
Le conseil de Centre du CRPF Bretagne - Pays de la Loire.

# LES FORÊTS EN BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE

Les forêts de nos deux régions administratives présentent des caractéristiques très voisines :

- des surfaces boisées proches : 451 000 ha en Bretagne et 417 000 ha en Pays de la Loire pour des taux respectifs de 16 et 13 %, très inférieures à la moyenne nationale,
- une répartition diffuse sur l'ensemble du territoire,
- une nette prédominance des feuillus qui représentent les 3/4 de la surface boisée.

Les Chênes et le Châtaignier dominent avec des potentiels de production quantitatifs et qualitatifs souvent importants. Les résineux, moins présents en surface, occupent néanmoins une place essentielle. Le Pin maritime valorise les sols pauvres du sud Bretagne et du sud-est ligérien. Seules deux essences, l'Épicéa de Sitka en Bretagne, le Peuplier en Pays de la Loire, constituent des spécificités régionales.



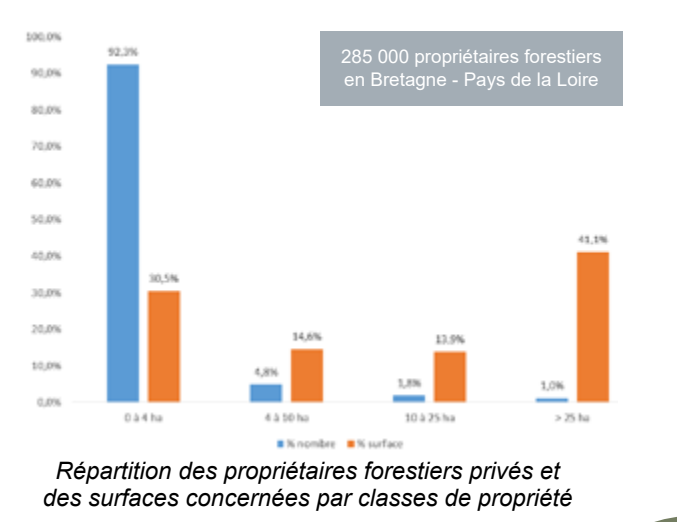
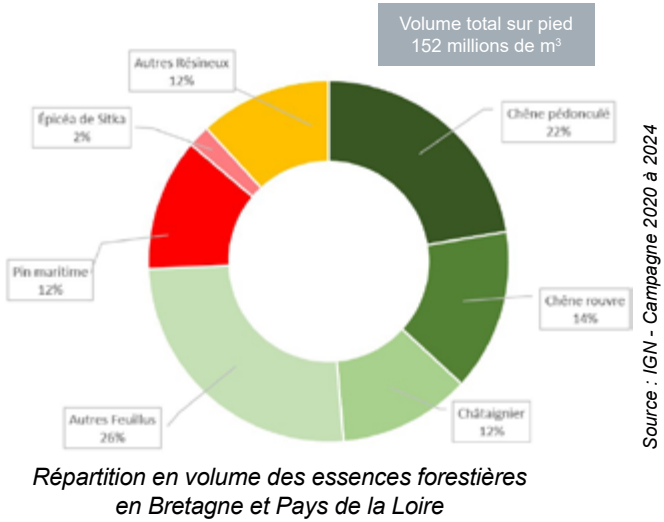
## Des conditions favorables à la forêt

L'accès facile, l'absence de contrainte topographique importante et une industrie du bois locale bien présente permettent à nos forêts régionales de participer activement aux enjeux économiques liés au bois, matière première renouvelable.

La diversité des milieux et des essences permettent aussi à nos forêts d'abriter une flore et une faune qui contribuent fortement à la richesse environnementale de la Bretagne et des Pays de la Loire.

## Des forêts gérées durablement

L'action du CNPF pour la promotion des documents de gestion durable en forêt privée, moyen essentiel pour garantir la pérennité de la ressource en bois régionale, place nos deux régions aux premiers rangs en la matière : plus de 90 % des surfaces de forêts privées devant avoir un document de gestion agréé en disposent. La politique du CNPF vise maintenant l'incitation à la réalisation des documents de gestion volontaires pour les petites forêts et le regroupement de la gestion.



# LES ÉQUIPES DU CNPF BRETAGNE- PAYS DE LA LOIRE

## Direction

**Arnaud GUYON** - Tél. 02 40 76 84 35 - directeur.  
**Nicolas LORIQUE** - Tél. 02 99 30 44 99 - directeur-adjoint.

## Personnel administratif

**Chloé CLEMENT** - Tél. 02 99 30 00 30 - chloe.clement@cnpf.fr  
 Secrétariat général, communication et FOGFOR Bretagne.  
**Marylène FAUVEL** - Tél. 02 99 30 45 46 - marylene.fauvel@cnpf.fr  
 Secrétariat Documents de Gestion Durable.  
**Isabel MIRANDA** - Tél. 02 40 76 84 35 - isabel.miranda@cnpf.fr  
 Secrétariat général, formations et FOGFOR Pays de la Loire.  
**Sophie RONDELÉ** - Tél. 02 99 30 44 45 - sophie.rondele@cnpf.fr  
 Responsable administrative et financière.  
**Anne UGUEN** - Tél. 02 40 76 92 36 - anne.uguen@cnpf.fr - Gestionnaire budgétaire.

## Technicienne SIG - DGD

**Céline CANTONI** - Tél. 02 40 76 92 35 - celine.cantoni@cnpf.fr

## Ingénieurs et chargés de missions régionaux

**Gaëlle ABRAHAM** - Tél. 02 99 30 42 48 - gaelle.abraham@cnpf.fr  
 Développement, vulgarisation et actions territoriales - Bretagne et responsable antenne 22.

**Nathan BESNIER** - Tél. 02 43 87 84 29 - nathan.besnier@cnpf.fr  
 Chargé de mission DFCL et développement forestier - Pays de la Loire.

**Julien BLANCHIN** - Tél. 02 99 30 46 36 - julien.blanchin@cnpf.fr  
 Documents de Gestion Durable Bretagne, et responsable antennes 56 et 29.

**Pierre BROSSIER** - Tél. 02 99 30 46 36 - pierre.brossier@cnpf.fr - Forêt & Environnement et responsable antenne 35.

**Jean-Jacques JEMIN** - Tél. 02 40 76 65 65 - jean-jacques.jemin@cnpf.fr  
 Documents de Gestion Durable Pays de la Loire, responsable antennes 49.

**Angéline HUGUENIN** - Tél. 07 60 11 00 65 - angeline.huguenin@cnpf.fr  
 Chargée de mission développement forestier - Pays de la Loire.

**Carole LE NÉNA** - Tél. 02 40 76 93 03 - carole.le-nena@cnpf.fr  
 Développement, vulgarisation et communication - Pays de la Loire et responsable antennes 44 et 72.

**Arthur LIEBAULT** - Tél. 02 41 45 92 41 - arthur.liebault@cnpf.fr - Chargé de mission DFCL et responsable antenne 53.

**Guillaume POUTHÉ** - Tél. 02 99 30 00 30 - guillaume.pouthé@cnpf.fr  
 Chargé de mission environnement Bretagne.

**Bérénice TIGIER** - Tél. 02 40 76 97 30 - berenice.tigier@cnpf.fr  
 Environnement et responsable antenne 85.

## Techniciens de secteur et animateurs territoriaux

